

# LITURGIE DU ROYAUME

## Le Germe de la Résurrection

### NOTES ET COMPLÉMENTS D'INFORMATION

---

La première lecture est tirée d'un enseignement de saint Jean-Paul II (d'après saint Paul et saint Irénée) portant explicitement sur l'immortalité et la résurrection : l'immortalité de l'âme qui permet la résurrection, mais aussi la résurrection qui permet de « sceller » l'immortalité de l'être humain dans sa totalité.

NB : Le texte de Jean-Paul II a été reproduit fidèlement à l'original, mais certains éléments qu'il contient sont abordés ou formulés « de l'ancienne manière ». Ainsi, quand il écrit : « *L'Esprit Saint, qui a transfiguré le corps de Jésus ressuscité* », cela n'est pas tout à fait exact, car la « Troisième Personne de la Trinité » n'est pas l'agent du « changement d'état » de Jésus (voir aussi quatre lignes avant la fin du texte). De même, quand il présente comme équivalentes les expressions *corps glorieux* et *corps spirituel*, alors que nous savons désormais qu'il faut distinguer les deux réalités que recouvrent ces termes.

Par contre, la présence conjointe, dans le texte de Jean-Paul II, des termes *immortalité* et *résurrection* « distribue » en quelque sorte les lectures suivantes :

**Résurrection.** – Dans la seconde lecture, le Seigneur déclare : « *Telle est la volonté de mon Père : que celui qui voit le Fils et croit en Lui ait la vie éternelle; et Moi, je le ressusciterai au dernier jour.* » Or, en plus d'annoncer la résurrection, ce texte apporte une importante précision : le « *dernier jour* » – Raoul Auclair et Marie-Paule nous l'ont suffisamment expliqué (cf. notamment *Le Royaume* n° 36, 145 et 159) –, c'est celui dans lequel l'humanité entre en notre temps pour les mille ans du Royaume à venir!

**Immortalité.** – Dans la troisième lecture, Marie-Paule relate un moment très particulier de sa vie : la longue hospitalisation (en 1970, peu avant la fondation de l'Armée de Marie) qui Lui permet de connaître Père Victor et Père Denis. Mais surtout, les énormes souffrances endurées lors de cette hospitalisation Lui font « *gravir de nombreux paliers* », de sorte qu'Elle en vient à déclarer : « *Dorénavant, je connaîtrai une sorte d'immortalité* ».

Cette « *immortalité* » ne L'a pas empêchée de mourir le 25 avril 2015, mais – sans présumer de l'avenir –, Elle est de toute manière déjà immortelle dans l'Eucharistie, car, comme le dit Jean-Paul d'après saint Paul et saint Irénée (*Contre les hérésies*, 4, 18, 4-5), « *quand nous avons communié, nos corps portent eux LE GERME DE LA RÉSURRECTION* ». Qu'en est-il alors de Celle qui est désormais devenue Elle-même Eucharistie?!